



Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXERCICE 2024

Conformément au décret n°2007-675 du 02 mai 2007

Le rapport est établi à partir de données tirées des rapports annuels du délégataire ainsi que de données et informations propres à la Collectivité.

Il comporte les indicateurs réglementaires et des indicateurs complémentaires liés aux particularités du service.

La définition des indicateurs les plus techniques est rappelée dans un glossaire situé en fin de rapport.

Ces indicateurs sont identifiés dans le texte du rapport par le n° d'ordre au sein du glossaire.

Sommaire

Chiffres clés du service d’assainissement collectif	4
1. La présentation générale du service assainissement collectif.....	5
1.1. Présentation du territoire	5
1.2. Les compétences	5
1.3. Les modes de gestion	6
2. Concession de service public : le service d’assainissement	8
2.1. Les usagers du service et les volumes assujettis.....	8
2.2. Le patrimoine du service	9
2.3. La collecte des eaux usées.....	10
2.3.1. Le réseau de collecte.....	10
2.3.2. La performance de la collecte	12
2.3.3. Le traitement des eaux usées	12
2.4. Les interventions et travaux.....	14
2.4.1. Les principales interventions des délégataires	14
2.4.2. Les travaux engagés par la Collectivité	15
2.5. La gestion clientèle.....	15
2.5.1. Les réclamations	15
2.5.2. Les impayés.....	15
3. Régie avec prestation de service : le service d’assainissement.....	16
3.1. Les usagers du service et les volumes assujettis.....	16
3.2. Le patrimoine du service	17
3.3. La collecte des eaux usées.....	18
3.3.1. Le réseau de collecte.....	18
3.3.2. Le traitement des eaux usées	20
3.4. Les interventions et travaux.....	21
3.4.1. Les principales interventions le prestataire	21
4. Régies directes : le service d’assainissement.....	22
4.1. Les usagers du service et les volumes assujettis.....	22
4.2. Le patrimoine du service	24
4.3. La collecte des eaux usées.....	27
4.3.1. Le réseau de collecte.....	27
4.3.2. Le traitement des eaux usées	31
5. Les interventions et travaux sur le territoire	40
6. Les éléments financiers du service assainissement collectif	42
6.1. Concessions du service public	42
6.1.1. Le tarif du service	42
6.1.2. Les recettes	43

6.2. Régie avec prestation de service44
6.2.1. Le tarif du service44
6.3. Régies45
6.3.1. Le tarif du service45
Annexes 48

Chiffres clés du service d'assainissement collectif

Nombre d'habitants desservis



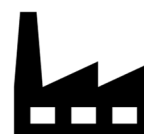
13 700

Nombre d'abonnés



6 217

Nombre d'installations de dépollution



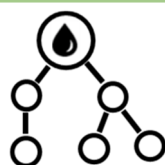
25

Nombre de postes de relevage



48

Longueur de réseau



127 km

Taux de conformité des rejets



100%*

Prix de l'assainissement**



Min 1,59 €TTC/m³
Max 4,23 €TTC/m³

*Concerne les concessions de service public

**Selon les données disponibles

1. La présentation générale du service collectif

1.1. Présentation du territoire

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais assure la compétence assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2025 sur **les 22 communes suivantes** :

Aulnay-la-Rivière	Dimancheville
Auxy,	Echilleuses
Barville-en-Gâtinais,	Egry,
Batilly-en-Gâtinais,	Gaubertin,
Beaune-la-Rolande,	Grangermont,
Boësses,	Juranville,
Boiscommun	Lorcy
Briarres-sur-Essonne,	Nancray-sur-Rimarde,
Chambon-la-Forêt,	Orville
Courcelles-le-Roi,	Puiseaux
Desmonts,	Saint-Loup-des-Vignes

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'exercice 2024 se base selon les données transmises par les différentes communes en régies et en régies avec prestation de service et par la transmission de leurs RPQS qui sont annexés au présent document. Quant aux communes en concession de service, les données proviennent des Rapports Annuels des Délégués.

L'étude du territoire est portée sur une population de 13 700 habitants

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service est soumis à l'examen d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants (art L1413-1 du CGCT).

La Communauté est donc dans l'obligation de soumettre le RPQS à la CCSPL.

1.2. Les compétences

La Collectivité a pour objet l'organisation de ce service public sur son territoire

Elle a pour mission notamment :

- **La collecte et le transport des eaux usées :**

La structure de la Collectivité assure la collecte des effluents de d'assainissement. "

Une fois collectées, les eaux usées produites par les usagers sont transportées vers les installations de traitement.

- **L'épuration :**

La Collectivité possède au total 18 stations d'épuration, qui traitent une partie des effluents produits par les habitants de la Collectivité, soit une capacité de traitement ponctuelle et cumulée de 15 559 équivalents-habitants.

1.3. Les modes de gestion

Sur son territoire, la Collectivité présente plusieurs modes de gestion :

- **Concessions de service public par affermage :**

Une partie du service public d'assainissement est actuellement délégué à l'entreprise Suez par un contrat de concession de service public qui sont entrés en vigueur le 1^{er} mars 2018. Ce contrat a été signé pour une durée de 10 ans.

D'autre part, une autre partie du service public d'assainissement a été délégué à l'entreprise Véolia par un contrat de concession de service public qui sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2013. Ce contrat a été signé pour une durée de 15 ans.

Les tableaux ci-dessous présentent les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

Lorcy	Objet	Date d'effet	Date d'échéance
Contrat	Contrat par affermage avec SUEZ	01/03/2018	28/02/2028
Avenant 1	Tarifs, formule d'actualisation	31/07/2019	28/02/2028

Puiseaux	Objet	Date d'effet	Date d'échéance
Contrat	Contrat par affermage avec VEOLIA	01/07/2013	30/06/2028
Avenant 1	Investissements suite à la campagne de diagnostics de 2021 sur les installations, Etat du programme de renouvellement, Rémunération du Délégataire, Respect du principe de laïcité et de neutralité	01/07/2022	30/06/2028

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

- **Prestation de services Public :**

Une partie du service public d'assainissement est actuellement délégué à l'entreprise Veolia un contrat de prestation de service public qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Ce contrat a été signé pour une durée de 8 ans.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

Contrat	Prestataire	Date d'effet	Date d'échéance
SIAEP BDOP*	Contrat par gérance avec VEOLIA	01/01/2018	31/12/2026
Avenant n°1	Prolongation du marché d'un an	01/01/2023	31/12/2026

*Briarres-sur-Essonnes – Dimancheville – Orville-le-Pont

- **Régies :**

Les communes suivantes sont gérées directement en régie au 31 décembre 2024 :

Aulnay-la-Rivière	Desmonts
Auxy	Echilleuses
Barville-en-Gâtinais	Egry
Batilly-en-Gâtinais,	Gaubertin
Beaune-la-Rolande	Grangermont
Boësses	Juranville
Boiscommun	Nancray-sur-Rimarde,
Chambon-la-Forêt	Saint-Loup-des Vignes
Courcelles-le-Roi	

2. Concession de service public d'assainissement

2.1. Les usagers du service et les volumes assujettis

➤ Population desservie

Sur le périmètre des concessions de la Collectivité, la population desservie par le réseau d'assainissement est estimée à environ 4 027 habitants en 2024. La population desservie a diminué de 0.76 % par rapport à 2023 (4 058).

Nombre d'habitants	2023	2024	Evolution N-1/N
Lorcy	589	602	2,21%
Puiseaux	3 469	3 425	-1,27%
Total	4 058	4 027	-0,76%

➤ Les abonnés

Le nombre d'abonnés du service de l'assainissement est de 1 767 en 2024, en augmentation de 0,51% par rapport à l'exercice 2023 (1 758).

Abonnés du service	2023	2024	Evolution N-1/N
Lorcy	199	199	0,00%
Puiseaux	1 559	1 568	0,58%
Total	1 758	1 767	0,51%

➤ Volumes assujettis

La facturation des usagers du service d'assainissement collectif se fait sur la consommation d'eau potable.

Les volumes assujettis à la redevance d'assainissement collectif sont de 150 252 m³ en 2024, en diminution de 4,73% par rapport à 2023, en cohérence avec la diminution des habitants desservis par le service.

Volumes assujettis (m3)	2023	2024	Evolution N-1/N
Lorcy	19 800	19 499	-1,52%
Puiseaux	137 918	130 753	-5,20%
Total	157 718	150 252	-4,73%

2.2. Le patrimoine du service

Les tableaux suivants présentent le patrimoine d'exploitation en lien avec la collecte et le traitement des eaux usées :

Communes	Station d'épuration	Type de traitement	Poste de relevage	Linaire de réseau (km)
Lorcy	1	Boues liquides rhizocompostage	2	10,419
Puiseaux	1	Boue activée à faible charge	-	19,406
Total	2	-	2	29,825

Le linéaire de réseaux est indiqué hors branchements.

2.3. La collecte des eaux usées

2.3.1. Le réseau de collecte

➤ Linéaire de réseau

Le réseau compte 29,8 km de canalisation de type séparatif (hors branchement). Entre 2023 et 2024, le linéaire stagne.

Linéaire de réseau (km)	2023	2024	Evolution N-1/N
Lorcy	10,419	10,419	0,00%
Puiseaux	19,406	19,406	0,00%
Total	29,825	29,825	0,00%

➤ Branchements

En 2024, le patrimoine de la Collectivité compte 1 777 branchements.

L'évolution est constante entre 2023 et 2024. En 2024, le nombre de branchement a légèrement augmenté.

Nombre de branchement	2023	2024	Evolution N-1/N
Lorcy	206	209	1,5%
Puiseaux	1 559	1 568	0,6%
Total	1 765	1 777	0,7%

➤ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement collectif² est obtenu de la façon suivante :

	POINTS MAXIMUM
Partie A	
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10
Mise à jour du plan au moins annuelle.	5
Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants	
Partie B	
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
40 points doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants	
Partie C	
Existence d'information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	15
Localisation et description de tous les ouvrages annexes et des servitudes	10
Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
Localisation des interventions	10
Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseaux	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
TOTAL	120

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	2023	2024	Evolution N-1/N
Lorcy	85	85	-
Puiseaux	15	15	-
Moyenne SISPEA 2024	-	77	-
Moyenne	50	50	-

Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D. 2224-5-1 du code général des collectivités locales. Ils doivent être obtenus dans les parties A et B pour que le service puisse bénéficier des points de la partie C.

2.3.2. La performance de la collecte

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	Lorcy	Puiseaux	Valeur nationale 2024
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	NF	NF	96,79
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/1000 abonnés	NF	NF	0,031
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	à la charge de la Police de l'eau	à la charge de la Police de l'eau	93
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Points/100	70	NF	64

2.3.3. Le traitement des eaux usées

➤ Ouvrages d'épuration

Le traitement des eaux usées de la commune de Lorcy et de la commune de Puiseaux est réalisé sur la station d'épuration de Lorcy de type boues liquides rhizocompostage (800 EH) et la station d'épuration Puiseaux de type boue activée à faible charge (6 000 EH)

Données 2024	Volumes traités (m ³)	Capacité (EH)
STEP de Lorcy	52 233	800
STEP de Puiseaux	298 519	6 000
Total	350 752	6 800

➤ Performance du système épuratoire

- STEP de Lorcy

Données	STEP
Débit nominal (m ³ /j)	120
Capacité (EH)	800
Date de mise en service	1971
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement min (%)
DBO5	6	30	87	60
DCO	52	96	70	60
MES	27	72	58	50
Conformité	Oui	-	Oui	-

- STEP de Puiseaux

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	2 084
Capacité organique (kj/j)	360
Date de mise en service	2006
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	5,3	25	91,2
DCO	29,4	90	88,6
MES	16,7	30	88,8
NGL	12,1	15	63,1
Conformité	Oui	-	-

➤ Evacuation des boues

En 2024, Les Concessions de service public ont produit 60,9 tonnes de boues.

Sur la STEP de Lorcy, le stockage des boues produites s'effectue sur des lits de roseaux dont le curage et l'évacuation des boues n'ont pas été nécessaires jusqu'à présent.

Sur la STEP de Puiseaux, l'évacuation des boues se fait par valorisation agricole.

Données 2024	Boues produites (TMS)	Boues évacuées (TMS)	Taux de boues évacuées (%)
STEP de Lorcy	3,1	0	0%
STEP de Puiseaux	57,8	57,8	100%
Total	60,9	57,8	-

2.4. Les interventions et travaux

2.4.1. Les principales interventions des délégataires

➤ Interventions sur les postes de refoulement

Les postes cités ci-dessous ont fait l'objet d'au moins un curage en 2024 :

- PR LA VERGNE (Lorcy) : 2 nettoyages
- PR LES DELOUCHES (Lorcy) : 2 nettoyages

➤ Interventions d'entretien du réseau

Entretien du réseau	Lorcy	Puiseaux
Linéaire de curage préventif réalisé (ml)	1 019	1 053
% du linéaire de réseau	9,8%	5,4%
Linéaire d'inspections télévisées réalisé (ml)	0	1 053
% du linéaire de réseau	0%	5,4%
Curage curatif	0	40
Désobstructions	0	2

➤ Renouvellements des canalisations

Il n'y a pas eu de renouvellement de canalisations en 2024, le taux est donc de 0%.

2.4.2. Les travaux engagés par la Collectivité

En 2024, il n'y a pas eu des travaux engagés par la Communauté de Communes.

2.5. La gestion clientèle

2.5.1. Les réclamations

Le taux de réclamations [P258.1] est un indicateur de performance pour la qualité du service, mesuré par un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues. Il est obligatoire si le présent rapport est soumis à validation par la CCSPL.

Réclamations	Lorcy	Puiseaux	Valeur nationale 2024
Taux de réclamation (nb/1 000 ab)	10,05	0	3,34
Nombre de réclamation	2	0	-

2.5.2. Les impayés

En 2024, le taux d'impayés a augmenté sur le territoire, mais la valeur observée reste inférieure à la moyenne nationale qui est de 2,64% (Rapport SISPEA 2024).

Impayés	Lorcy	Puiseaux	Valeur nationale 2024
Taux d'impayés sur les factures de l'année (%)	1,99%	2,65%	2,64%
Montant des impayés au 31/12/N en € TTC (sur factures N-1)	1 666	11 451	-

3. Régie avec prestation de service d'assainissement

3.1. Les usagers du service et les volumes assujettis

➤ Population desservie

Sur le périmètre de la prestation de service de la Collectivité, la population desservie par le réseau d'assainissement est estimée à environ 637 habitants en 2024.

Nombre d'habitants	2024
SIAEP BDOP*	637

*Briarres-sur-Essonne – Dimancheville – Orville-le-Pont

➤ Les abonnés

Le nombre d'abonnés du service de l'assainissement est de 256 en 2024, en stagnation par rapport à l'exercice 2023.

Abonnés du service	2023	2024	Evolution N-1/N
SIAEP BDOP	256	256	0,00%

➤ Volumes assujettis

La facturation des usagers du service d'assainissement collectif se fait sur la consommation d'eau potable.

Les volumes assujettis à la redevance d'assainissement collectif sont de 13 103 m³ en 2024.

Volumes assujettis (m ³)	2024
SIAEP BDOP	13 103

3.2. Le patrimoine du service

Les tableaux suivants présentent le patrimoine d'exploitation en lien avec la collecte et le traitement des eaux usées :

Communes	Station d'épuration	Type de traitement	Poste de relevage	Linéaire de réseau (km)
Briarres-sur-Essonne	1	Disques biologiques et filtres plantés	3	7,26
Dimancheville	-	-	3	
Orville	1	Filtres plantés de roseaux	2	
Total	2	-	8	7,26

Le linéaire de réseaux est indiqué hors branchements.

3.3. La collecte des eaux usées

3.3.1. Le réseau de collecte

➤ Linéaire de réseau

Le réseau compte 7,260 km de canalisation de type séparatif (hors branchement). Entre 2023 et 2024, le linéaire stagne.

Linéaire de réseau (km)	2023	2024	Evolution N-1/N
SIAEP BDOP	7,260	7,260	0,00%

➤ Branchements

En 2024, le patrimoine de la Collectivité compte 256 branchements.

Nombre de branchement	2023	2024	Evolution N-1/N
SIAEP BDOP	256	256	0,00%

➤ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement collectif² est obtenu de la façon suivante :

	POINTS MAXIMUM
Partie A	
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10
Mise à jour du plan au moins annuelle.	5
Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants	
Partie B	
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
40 points doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants	
Partie C	
Existence d'information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	15
Localisation et description de tous les ouvrages annexes et des servitudes	10
Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
Localisation des interventions	10
Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseaux	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
TOTAL	120

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	2024
SIAEP BDOP	100
Moyenne SISPEA 2024	77

Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D. 2224-5-1 du code général des collectivités locales. Ils doivent être obtenus dans les parties A et B pour que le service puisse bénéficier des points de la partie C.

3.3.2. Le traitement des eaux usées

➤ Ouvrages d'épuration

Le traitement des eaux usées des communes est réalisé sur la station d'épuration de Briarres-sur-Essonne de type disques biologiques et filtres plantés (890 EH) et la station d'épuration d'Orville de type filtres plantés de roseaux (200 EH)

Données 2024	Volumes traités (m ³)	Capacité (EH)
STEP de Briarres-sur-Essonne	14 814	890
STEP d'Orville	-	200
Total	14 817	1 090

➤ Performance du système épuratoire

- STEP de Briarres-sur-Essonne

Données	STEP
Débit nominal (m ³ /j)	134
Capacité (EH)	890
Date de mise en service	2012
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	3	35	99
DCO	46	200	96
MES	9	-	98,3
Conformité	Oui	-	-

➤ Evacuation des boues

La prestation de service ne fait pas l'objet d'évacuation de boue.

3.4. Les interventions et travaux

3.4.1. Les principales interventions le prestataire

➤ Interventions sur les postes de refoulement

Tous les postes ont fait l'objet d'au moins un curage. Sur chaque poste, 1 curage a été réalisée :

- PR LE PONT BUISSEAU
- PR DIMANCHEVILLE EGLISE
- PR BRIARRES MOULIN
- PR ORVILLE MOULIN
- PR NOUE SAINT GEORGES
- PR BRIARRES PONT
- PR RÉPUBLIQUE
- PR DIMANCHEVILLE MURAILLE

➤ Interventions d'entretien du réseau

Entretien du réseau	SIAEP BDOP
Linéaire de curage préventif réalisé (ml)	500
% du linéaire de réseau	6,9%
Linéaire d'inspections télévisées réalisé (ml)	0
% du linéaire de réseau	0%
Curage curatif	0
Désobstructions	0

➤ Renouvellements des canalisations

Il n'y a pas eu de renouvellement de canalisations en 2024, le taux est donc de 0%.

4. Régies directes : le service d'assainissement

4.1. Les usagers du service et les volumes assujettis

➤ Population desservie

Sur le périmètre des régies de la Collectivité, la population desservie par le réseau d'assainissement est estimée à environ 9 036 habitants en 2024.

Nombre d'habitants	2024
Aulnay-la-Rivière	510
Auxy	697
Barville-en-Gâtinais	330
Batilly-en-Gâtinais	443
Beaune-la-Rolande	2080
Boësses	229
Boiscommun	978
Chambon-la-Forêt	967
Courcelles-le-Roi	296
Desmonts	173
Echilleuses	344
Egry	365
Gaubertin	258
Grangermont	266
Juranville	450
Nancray-sur-Rimarde	385
Saint-Loup-des-Vignes	265
Total	9 036

➤ Les abonnés

Le nombre d'abonnés du service de l'assainissement est de 4 194 en 2024.

Abonnés du service	2024
Aulnay-la-Rivière	58
Auxy	413
Barville-en-Gâtinais	166

Abonnés du service	2024
Batilly-en-Gâtinais	227
Beaune-la-Rolande	865
Boësses	225
Boiscommun	602
Chambon-la-Forêt	451
Courcelles-le-Roi	173
Desmonts	90
Echilleuses	169
Egry	139
Gaubertin	109
Grangermont	131
Juranville	68
Nancray-sur-Rimarde	243
Saint-Loup-des-Vignes	65
Total	4 194

➤ Volumes assujettis

La facturation des usagers du service d'assainissement collectif se fait sur la consommation d'eau potable.

Les volumes assujettis à la redevance d'assainissement collectif sont de 361 099 m³ en 2024.

Volumes assujettis (m ³)	2024
Aulnay-la-Rivière	4 024
Auxy	36 679
Barville-en-Gâtinais	13 086
Batilly-en-Gâtinais	17 136
Beaune-la-Rolande	91 121
Boësses	16 171
Boiscommun	48 834
Chambon-la-Forêt	38 130
Courcelles-le-Roi	13 887
Desmonts	8 117
Echilleuses	14 130
Egry	8 951
Gaubertin	7 248
Grangermont	14 437
Juranville	6 661
Nancray-sur-Rimarde	16 390
Saint-Loup-des-Vignes	6 097
Total	361 099

4.2. Le patrimoine du service

Les tableaux suivants présentent le patrimoine d'exploitation en lien avec la collecte et le traitement des eaux usées :

Communes	Volumes traités*	Station d'épuration	Type de traitement
Aulnay la Rivière	4 763	1	Filtres plantés
Auxy - Vau	NF	1	Boue activée aération prolongée
Auxy - Gondreville	4 291	1	NF
Barville-en-Gâtinais	13 391	1	Filtres plantés
Batilly-en-Gâtinais 1	13 477	1	Filtre à sable
Batilly-en-Gâtinais 2 - Arconville	4 746	1	Filtres plantés
Beaune-la-Rolande 1	192 523	1	Boue activée aération prolongée

Communes	Volumes traités*	Station d'épuration	Type de traitement
Beaune-la-Rolande 2	NF	1	Filtres à Sables
Boësses	27 339	1	Filtres à Sables
Boiscommun	NF	2	Filtres à Sables
Courcelles	13 498	1	Filtres plantés de roseaux
Desmots	NF	1	Lagune
Echilleuses	25 694	1	Filtres plantés de roseaux
Egry	16 196	1	Filtres à Sables
Gaubertin	16 944	1	Filtres plantés de roseaux
Grangermont	NF	1	Lagune
Chambon-la-Forêt	NF	1	Boue activée aération prolongée
Juranville	10 595	1	Filtres à Sables
Nancray-sur-Rimarde	NF	1	Boue activée à faible charge
Saint-Loup-des-Vignes	9 424	1	Filtres plantés de roseaux
Total	352 881	21	-

*Valeurs issues des rapports SATESE

Communes	Postes de relevage
Auxy	PR D165
	PR Buissons
	PR Ancienne STEP
	PR Sortie D94
	PR Gaubertin
	PR D975 Chauffour
	PR STEP
Barville-en-Gâtinais	PR Eglise
	PR St Martin
	PR Champ Verseau
Batilly-en-Gâtinais	PR Route de Barville
	PR rue de bourgogne
	PR Rue des 6 maisons
	PR Intersection D164/Rue des 6 maisons
	PR STEP 1
	PR STEP 2
Beaune-la-Rolande	PR STEP
	PR route de Pithiviers
	PR route de Puisseaux
	PR Caravaning
	PR ZI
Chambon-la-Forêt	PR Chemin de l'étang
	PR Bellevue
	PR Route de la source

	PR Route du péage
	PR rue du carrouge
	PR Vignes
	PR Charente
	PR Sauvée
	PR rue du clos
Boiscommun	PR Rue de Saint-Sauveur
	PR Route de Boiscommun
	PR Grande rue
Courcelles	PR Caponnerie
	PR Rue du tertre
	PR Rue du moulin
Egry	PR Ferme
	PR Ecole
Gaubertin	PR STEP
	PR Fontaine
Juranville	PR Les charriers
	PR Route de Lorcy
Nancray-sur-Rimarde	PR Cimetièrè
	PR La nerville
	PR PR du lavoir
	PR Villeneuve
	PR Route de Chermault
Saint-Loup-des-Vignes	PR 1 Haut
	PR 2 Bas
Nombre de poste	46

4.3. La collecte des eaux usées

4.3.1. Le réseau de collecte

➤ Linéaire de réseau

Le réseau compte 90,01 km de canalisation de type séparatif (hors branchement).

Linéaire de réseau (km)	2024
Aulnay-la-Rivière	1,64
Auxy	8,22
Barville-en-Gâtinais	2,74
Batilly-en-Gâtinais	5,25
Beaune-la-Rolande	15,60
Boësses	5,13
Boiscommun	10,59
Chambon-la-Forêt	13,72
Courcelles-le-Roi	4,80
Desmots	2,00
Echilleuses	2,60
Egry	2,50
Gaubertin	1,87
Grangermont	2,16
Juranville	1,69
Nancray-sur-Rimarde	7,00
Saint-Loup-des-Vignes	2,50
Total	90,01

➤ Branchements

En 2024, le patrimoine des régies de la Collectivité compte 4 194 branchements.

Nombre de branchement	2024
Aulnay-la-Rivière	58
Auxy	413
Barville-en-Gâtinais	166

Nombre de branchement		2024
Batilly-en-Gâtinais		227
Beaune-la-Rolande		865
Boësses		225
Boiscommun		602
Chambon-la-Forêt		451
Courcelles-le-Roi		173
Desmonts		90
Echilleuses		169
Egry		139
Gaubertin		109
Grangermont		131
Juranville		68
Nancray-sur-Rimarde		300
Total		4 194

➤ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement collectif² est obtenu de la façon suivante :

	POINTS MAXIMUM
Partie A	
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10
Mise à jour du plan au moins annuelle.	5
Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants	
Partie B	
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
40 points doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants	
Partie C	
Existence d'information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	15
Localisation et description de tous les ouvrages annexes et des servitudes	10
Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
Localisation des interventions	10
Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseaux	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
TOTAL	120

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	2024
Aulnay-la-Rivière	94
Auxy	100
Barville-en-Gâtinais	110
Batilly-en-Gâtinais	100
Beaune-la-Rolande	85
Boësses	80
Boiscommun	107
Chambon-la-Forêt	100
Courcelles-le-Roi	110
Desmonts	92

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux		2024
Echilleuses		86
Egry		95
Gaubertin		90
Grangermont		80
Juranville		100
Nancray-sur-Rimarde		100
Saint-Loup-des-Vignes		80
Moyenne SISPEA 2024		77
Moyenne		94

Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D. 2224-5-1 du code général des collectivités locales. Ils doivent être obtenus dans les parties A et B pour que le service puisse bénéficier des points de la partie C.

4.3.2. Le traitement des eaux usées

➤ Ouvrages d'épuration

Le traitement des eaux usées des communes en régie est réalisé par différent type de traitement qui dont les capacités sont les suivantes :

Données 2024	Capacité (EH)
Aulnay la Rivière	200
Auxy -Vau	1 400
Auxy - Gondreville	180
Barville-en-Gâtinais	400
Batilly-en-Gâtinais 1	360
Batilly-en-Gâtinais 2 - Arconville	210
Beaune-la-Rolande 1	1 800
Beaune-la-Rolande – Romainville 2	250
Boësses	450
Boiscommun - Chemault 1	300
Boiscommun – Bourg 2	1 000
Courcelles	499
Chambon-la-Forêt	1 200
Desmonts	180
Echilleuses	250
Egry	400
Gaubertin	350
Grangermont	250
Juranville	180
Saint-Loup-des-Vignes	190
Total	10 049

➤ Performance du système épuratoire

- STEP de Aulnay-la-Rivière

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	30
Capacité organique (kg/j)	12
Capacité (EH)	200
Date de mise en service	2012
Conformité performance	NF

Données	STEP
Conformité équipement	NF

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	3	35	99%
DCO	40	-	97%
MES	6	-	99%
Conformité	Oui	-	Oui

- STEP d'Auxy 1 - Vau

Données	STEP
Capacité (EH)	1 400
Date de mise en service	2013
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

- STEP d'Auxy 2 – Gondreville

La réglementation actuelle n'impose pas la réalisation de bilan 24h pour cette taille de station (< 200 EH). Il n'y a pas eu de bilan 24h en 2024, la dernière mesure réglementaire réalisée par le SATESE date de 2015.

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	27
Capacité organique (kg/j)	10,8
Capacité (EH)	183
Date de mise en service	2001
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

- STEP de Barville-en-Gâtinais

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	40
Capacité organique (kg/j)	24
Capacité (EH)	400
Date de mise en service	2003
Conformité performance DDT	Non, car non-respect des prescriptions de rejet (en concentration) pour le paramètre NTK
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement (%)
DBO5	1	25	99,2	70
DCO	<30	90	96,96	75
MES	<2	30	98,6	90
NTK	14	10	48,8	-
Conformité	Non	-	Oui	-

- STEP de Batilly-en-Gâtinais 1

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	54
Capacité organique (kg/j)	21,6
Capacité (EH)	360
Date de mise en service	2003
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement (%)
DBO5	2,1	25	100	70
DCO	46	90	97	75
MES	9,6	30	99	90
NGL	93,9	15	37	-
Pt	13	6 à 8,5	32	-
Conformité	Non	-	Oui	-

- STEP de Batilly-en-Gâtinais 2 - Arconville

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	32
Capacité organique (kg/j)	12,6
Capacité (EH)	210
Date de mise en service	2007
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	4,8	25	99

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	(%)
DCO	<30	90	91
MES	<0,5	30	97
NTK	1,55	15	
Conformité	Oui	-	-

- STEP de Beaune-la-Rolande 1

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	400
Capacité organique (kg/j)	108
Capacité (EH)	1 800
Date de mise en service	1994
Conformité performance DDT	Non, car non-respect des prescriptions (rendement)des rejets pour le paramètre Pt
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration en sortie (mg/l)	Norme concentration max (mg/l)	Rendement (%)	Norme rendement (%)
DBO5	3,1	30	97,7	-
DCO	<30	125	93,3	-
MES	4,4	35	97,7	-
NGL	8,44	20	79	-
Pt	1,16	2	73,1	80
Conformité	Oui	-	Non	-

- STEP de Beaune-la-Rolande -Romainville 2

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	37
Capacité (EH)	250
Date de mise en service	2003
Conformité performance DDT	Non, car non-respect des prescriptions des rejets pour l'ensemble le paramètre NTK
Conformité équipement DDT	Non, car non-conformité en équipement pour la 4^{ème} année consécutive

- STEP de Boësses

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	68
Capacité organique (kg/j)	27

Données	STEP
Capacité (EH)	450
Date de mise en service	2003
Conformité performance DDT	Non, car non-respect des prescriptions de rejets (en concentration) pour l'ensemble des paramètres DBO5, DCO et MES
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	86	25	81,3
DCO	590	125	50,8
MES	560	35	NF
Conformité	Non	-	-

- STEP de Boiscommun – Chemault 1

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	45
Capacité (EH)	300
Date de mise en service	-
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

- STEP de Boiscommun -Bourg 2

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	150
Capacité (EH)	1 000
Date de mise en service	-
Conformité performance	Non car non-respect des prescriptions de rejets pour le paramètre Pt.
Conformité équipement	Oui

- STEP de Courcelles

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	75
Capacité organique (kg/j)	29,4
Capacité (EH)	499
Date de mise en service	2010
Conformité performance DDT	Non car non-respect des prescriptions de rejets pour le paramètre NTK
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	5,3	25	99
DCO	58	90	95,5
MES	7	25	99
NTK	44	15	75,1
Conformité	Non	-	-

- STEP de Desmonts

La réglementation actuelle n'impose pas la réalisation de bilan 24h pour cette taille de station (< 200 EH). Il n'y a pas eu de bilan 24h en 2024, la dernière mesure réglementaire réalisée par le SATESE date de 2015.

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	27
Capacité organique (kg/j)	11
Capacité (EH)	180
Date de mise en service	1991
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

- STEP de Echilleuses

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	54
Capacité organique (kg/j)	16,2
Capacité (EH)	250
Date de mise en service	2001
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)
DBO5	1,1	25	99,5
DCO	30	125	95,3
MES	2	35	99,1
Conformité	Oui	-	-

- STEP de Egry

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	60
Capacité organique (kg/j)	24

Données	STEP
Capacité (EH)	400
Date de mise en service	2005
Conformité performance DDT	Oui
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement min (%)
DBO5	1,2	25	99,6	70
DCO	30	125	97,2	75
MES	2,8	35	99,4	90
NTK	3,1	40	96,9	60
Conformité	Oui	-	Oui	-

- STEP de Gaubertin

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	52
Capacité organique (kg/j)	21
Capacité (EH)	350
Date de mise en service	2006
Conformité performance DDT	Non, car non-respect des prescriptions de rejets pour le paramètre MES
Conformité équipement DDT	Oui

- STEP de Grangermont

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	38
Capacité organique (kg/j)	15
Capacité (EH)	250
Date de mise en service	2000
Conformité performance DDT	Non car non-respect des prescriptions (rendement) de rejet pour le paramètre MES
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement min (%)
DBO5	3,9	50	88,3	60
DCO	<30	120	86,1	60
MES	-	-	-	50



Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement min (%)
NGL	9,33	20	63,8	60
Pt	2,99		46,9	
Conformité	Oui	-	Non	-

- STEP de Juranville

La réglementation actuelle n'impose pas la réalisation de bilan 24h pour cette taille de station (< 200 EH). Il n'y a pas eu de bilan 24h en 2024, la dernière mesure réglementaire réalisée par le SATESE date de 2015.

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	27
Capacité organique (kg/j)	10,8
Capacité (EH)	130
Date de mise en service	2003

- STEP de Nancray-sur-Rimarde

Données	STEP
Capacité (EH)	500
Date de mise en service	2003
Conformité performance DDT	Non, car production de boue non renseignée
Conformité équipement DDT	Oui

Paramètre	Concentration moyenne en sortie (mg/l)	Arrêté préfectoral concentration max (mg/l)	Rendement moyen (%)	Arrêté préfectoral rendement min (%)
DBO5	3	25	99	70
DCO	30	125	96	75
MES	3,8	30	99	90
NGL	14,3	15	88	-
Conformité	Oui	-	Oui	-

- STEP de Saint-Loup-des-Vignes

La réglementation actuelle n'impose pas la réalisation de bilan 24h pour cette taille de station. Il n'y a pas eu de bilan 24h en 2024, la dernière mesure réglementaire réalisée par le SATESE date de 2015.

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	28
Capacité organique (kg/j)	11,4
Capacité (EH)	190

Données	STEP
Date de mise en service	2002

- STEP de Chambon-la-Forêt

Données	STEP
Débit nominal (m3/j)	180
Capacité (EH)	1 200
Date de mise en service	2001
Conformité performance DDT	Non, car aucune donnée d'autosurveillance transmise
Conformité équipement DDT	Oui

➤ Evacuation des boues*

En 2024, la Collectivité a produit 8,32 tonnes de boues dont 8,69 ont été évacués.

*D'après les derniers rapports SATESE

Donnée 2024	Boues produites (TMS)	Boues évacuées (TMS)
STEP d'Auxy - Gondreville	0	8,5
STEP de Batilly-en-Gâtinais 1	0	0,64
STEP Boësses	7,25	0
STEP de Nancray-sur-Rimarde	1,07	0
Total	8,32	8,69

5. Les interventions et travaux sur le territoire

➤ Travaux engagés en 2024*

BUDGET	MARCHES ENGAGES EN 2024 PAR LES COMMUNES			SUBVENTIONS		
	Commune ou Syndicat	NOM DU MARCHE	NOUVEAU MONTANT MARCHE H.T.	SUBVENTION attendues	SUBVENTIONS - acomptes reçu par les communes	SUBVENTIONS - reste à percevoir ou perçu en 2025
ASST	Puiseaux	Lagune de Puiseaux	37 500,00 €			
	Lorcy	Travaux de raccordement Lorcy	19 860,00 €			
	Beaune la Rolande	SDA Beaune-la-Rolande	135 000,00 €	91 928,00 €	0,00 €	91 928,00 €
	Boiscommun	MOE - Réhabilitation réseau EU Boiscommun	17 500,00 €	193 238,00 €	0,00 €	193 238,00 €
		TRAVAUX - Réhabilitation réseau EU Boiscommun	155 924,20 €			
		293 401,90 €				

*Ces travaux sont lancés par les communes en 2024 et repris par la CCPG en 2025. Le taux de réalisation en 2024 est d'environ 3%.

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le



ID : 045-200071850-20250923-2025106-DE

6. Les éléments financiers du service collectif

6.1. Concessions du service public

6.1.1. Le tarif du service

Le tarif de l'assainissement collectif est constitué :

- D'une part « Exploitant » qui revient au délégataire (Suez et Véolia) pour la gestion du service
- D'une part « Collectivité » qui revient à la Collectivité pour financer des travaux
- D'une part revenant aux autres organismes (Agence de l'eau)

Ce tarif comprend une partie fixe (abonnement) et une part variable (part proportionnelle à la consommation).

	Désignation	Lorcy	Puiseaux
Part de l'exploitant	Part fixe [€ HT/an]	75,61 €	53,81 €
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	1,2071 €	0,8684 €
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	62,00 €	20,00 €
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	1,1900 €	0,4800 €
Redevances et taxes	Redevance performance [€ HT/m ³]	0,027 €	0,028 €
	TVA	10%	10%

Facture 120 m ³	Lorcy	Puiseaux
Part de l'exploitant	220,46 €	158,02 €
Part de la collectivité	204,80 €	77,60 €
Redevance performance	3,20 €	3,36 €
Total HT	428,47 €	238,98 €
TVA	42,85 €	23,90 €
Total TTC	471,31 €	262,88 €
Total TTC au m³ pour 120 m³	3,9276 €	2,1906 €

6.1.2. Les recettes

➤ Les recettes du délégataire

Les recettes du délégataire sont de plusieurs natures :

- L'exploitation du service qui correspond aux volumes assujettis ;
- Les travaux attribués à titre exclusif correspondant aux recettes liées aux branchements ;
- Produits accessoires qui correspondent aux recettes liées aux différentes prestations du règlement du service

Recettes du délégataire	Lorcy	Puisseaux
Exploitation du service	41 532 €	241 756 €
Travaux attribués à titre exclusif	0,0 €	7 266,0 €
Produits accessoires	258,0 €	339,0 €
Total	41 790,00 €	249 361,00 €

6.2. Régie avec prestation de service

6.2.1. Le tarif du service

Le tarif de l'assainissement collectif est constitué :

- D'une part « Exploitant » qui revient au prestataire (Véolia) pour la gestion du service
- D'une part « Collectivité » qui revient à la Collectivité pour financer des travaux
- D'une part revenant aux autres organismes (Agence de l'eau)

Ce tarif comprend une partie fixe (abonnement) et une part variable (part proportionnelle à la consommation).

	Désignation	BDOP*
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	66,67 €
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	2,6500 €
Redevances et taxes	Redevance modernisation [€ HT/m ³]	0,190 €

*Facture émise le 05/06/2024

Facture 120 m ³	BDOP*
Part de la collectivité	384,67 €
Redevance pollution	22,80 €
Total	407,47 €
Total au m³ pour 120 m³	3,3956 €

6.3. Régies

6.3.1. Le tarif du service

Le tarif de l'assainissement collectif est constitué :

- D'une part « Collectivité » qui revient à la Collectivité pour financer des travaux
- D'une part revenant aux autres organismes (Agence de l'eau)

Ce tarif comprend une partie fixe (abonnement) et une part variable (part proportionnelle à la consommation).

*Tarifs affichés sont ceux appliqués par les communes du 01/07/2023 au 30/06/2024

**Tarifs affichés sont ceux appliqués par les communes du 01/09/2023 au 31/08/2024

***Tarifs affichés sont ceux appliqués par les communes du 01/07/2024 au 31/12/2024

	Désignation	Aulnay-la-Rivière	Barville-en-Gâtinais*	Beaune-la-Rolande*	Boësses	Boiscommun	Chambron-la-Forêt	Courcelles-le-Roi**	Echilleuses	Egry***	Gaubertin	Juranville	Saint-Loup-des-Vignes
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	-	50,00 €	-	40,00 €	90,00 €	NT	50,00 €	NT	60,00 €	NT	NT	100,00 €
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	2,2200 €	2,2200 €	2,2700 €	1,3500 €	1,6500 €	NT	2,2200 €	NT	3,3000 €	NT	NT	1,8000 €
Redevances et taxes	Redevance modernisation [€ HT/m ³]	0,185 €	0,185 €	0,185 €	0,190 €	0,185 €	NT	0,185 €	NT	0,185 €	NT	NT	0,185 €

NR : Non-référencié

NT : Non-transmis

	Désignation	Auxy	Batilly-en-Gâtinais	Desmonts	Grangermont	Nancray-sur-Rimarde
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	80,00 €	80,00 €	34,00 €	45,00 €	80,00 €
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	3,1500 €	3,1500 €	0,9800 €	1,0000 €	3,1500 €
Redevances et taxes	Redevance modernisation [€ HT/m ³]	-	-	0,185 €	0,185 €	-
	Redevance performance [€ HT/m ³]	0,028 €	0,028 €	-	-	0,028 €
	TVA	10%	10%	10%	10%	10%

NR : Non-référencié

NT : Non-transmis

Facture 120 m ³	Aulnay-la-Rivière	Barville-en-Gâtinais*	Beaune-la-Rolande*	Boësses	Boiscommun	Chambon-la-Forêt	Courcelles-le-Roi**	Echilleuses	Egry	Gaubertin	Juranville	Saint-Loup-des-Vignes
Part de la collectivité	266,40 €	316,40 €	272,40 €	202,00 €	288,00 €	NT	316,40 €	NT	456,00 €	NT	NT	316,00 €
Redevance modernisation	22,20 €	22,20 €	22,20 €	22,80 €	22,20 €	NT	22,20 €	NT	22,20 €	NT	NT	22,20 €
Total	288,60 €	338,60 €	294,60 €	224,80 €	310,20 €	NT	338,60 €	NT	478,20 €	NT	NT	338,20 €
Total au m³ pour 120 m³	2,405 €	2,822 €	2,455 €	1,873 €	2,585 €	NT	2,822 €	NT	3,985 €	NT	NT	2,818 €

Facture 120 m ³	Auxy	Batilly-en-Gâtinais	Desmonts	Grangermont	Nancray-sur-Rimarde
Part de la collectivité	458,00 €	458,00 €	151,60 €	165,00 €	458,00 €
Redevance modernisation	0,00 €	0,00 €	22,20 €	22,20 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 045-200071850-20250923-2025106-DE



Facture 120 m³	Auxy	Batilly-en-Gâtinais	Desmonts	Grangermont	Nancray-sur-Rimarde
Redevance performance	3,36 €	3,36 €	0,00 €	0,00 €	3,36 €
Total HT	461,36 €	461,36 €	173,80 €	187,20 €	461,36 €
Total TTC	507,50 €	507,50 €	191,18 €	205,92 €	507,50 €
Total TTC au m³ pour 120 m³	4,2291 €	4,2291 €	1,5932 €	1,7160 €	4,2291 €

NR : Non-référencié

NT : Non-transmis

ANNEXES

Annexe I : Méthode de calcul des indicateurs de performance

Annexe II : RPQS du service d'assainissement 2024

Annexe I : Méthode de calcul des indicateurs de performance

➤ Le Service d'assainissement collectif

- 1. Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées** : Est défini comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales. Le taux de desserte ne peut être établi qu'après définition des zones d'assainissement collectif et non collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble. (arrêté du 2 mai 2007)
- 2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** (arrêté du 2 mai 2007) : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :
 - 10 points : existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées
 - 5 points : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseauxLes 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :
 - + 15 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)
 - + 15 : Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations
 - + 15 : existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations
 - + 10 : localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)
 - + 10 : inventaire pompes et équipements électromécaniques
 - + 10 : dénombrement des branchements sur les plans de réseaux
 - + 10 : définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau
 - + 10 : localisation et identification des interventions
 - + 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement
- 3. Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié** : en attente de la définition par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
- 4. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte** (arrêté du 2 mai 2007) : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, les éléments indiqués aux points B et C suivants n'étant pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80. Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.
 - A – Éléments communs à tous les types de réseaux
 - + 20 : identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)
 - + 10 : évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)
 - + 20 : réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement
 - + 30 : réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes
 - + 10 : réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes + 10 : connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur
 - B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs
 - + 10 : évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total.
 - C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes
 - + 10 : mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage
- 5. Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau** : est recensé le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au moins 2 interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements. (Arrêté du 2 mai 2007).
- 6. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées** : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte hors branchements renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.
- 7. Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié** : en attente de la définition par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.
- 8. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié** : en attente de la définition par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.
- 9. Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau** : parmi les bilans de fonctionnement des équipements d'épuration réalisés sur 24h, nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral rapporté au nombre total de bilans (arrêté du 2 mai 2007).

Annexe II : RPQS du service d'assainissement 2024

